

CA - 20-21

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

12 juin 2020 8 h 30 à 17 h ZOOM

https://zoom.us/j/5813087327

Présences: M. Normand Lacasse, président, CS des Découvreurs

M. Richard Coulombe, 1er vice-président, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Mme Yanik Arbour, 2e vice-présidente, CS de Saint-Hyacinthe

M. Jean-Pierre Doucet, trésorier, CS des Phares M^{me} Nancy Roy, administratrice, CS du Val-des-Cerfs M^{me} Luce Quévillon, administratrice, CS de Pierre Neveu M. Nick St-Pierre, administrateur, CS du Pays-des-Bleuets

M^{me} Geneviève Bourdeau, directrice générale

M^{me} Hélène Leduc, agente de développement FP-FBE, TRÉAQ

M^{me} Geneviève Talbot, agente de développement FGA et responsable des

communications, TRÉAQ

76.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ; (DÉCISION)

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Résolution 76-01-490

Il est proposé par Mme Yanik Arbour appuyée par M. Richard Coulombe d'adopter l'ordre du jour.

76.02 MOT DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DU CA;

M. Normand Lacasse souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil, fait les présentations officielles et ensuite, les membres se présentent à tour de rôle.

76.03 ENGAGEMENT DES ADMINISTRATEURS DE LA TRÉAQ;

Mme Geneviève Bourdeau présente le document : engagement des administrateurs de la TRÉAQ, en annexe des Règlements généraux. Tous les membres du CA le recevront sous peu et devront le signer. (suivi)

76.04 ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI; (INFORMATION)

Mme Geneviève Bourdeau présente l'état des revenus et des dépenses au 31 mai et consulte les membres du CA au sujet du format du tableau EXCEL. Voici les souhaits des membres :

- Faire disparaître la colonne : vérification financière;
- Faire disparaître la colonne : communication;
- Faire disparaître la colonne : comité positionnement FGA;
- Nouvelle colonne demandée: colloque;
- Nouvelle colonne demandée : entente FGA;
- Nouvelle colonne demandée : entente cadres d'évaluation FP;
- Nouvelle colonne demandée : activités de formation (notamment pour le soutien en FBE et l'enseignement individualisé).

76.05 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE; (INFORMATION) et (DÉCISION)

76.05.1 SIGNATAIRE AUTORISÉ POUR LES ENTENTES AVEC LE MEES; (DÉCISION)

L'entente Mission du MEES vient d'être reçue et devait être signée par le président du conseil d'administration, comme la précédente entente Mission qui avait également été signée par Mme Julie Caron, présidente.

Advenant le cas où le conseil d'administration souhaitait conférer ce droit à la direction générale, le MEES demande à ce qu'une résolution soit prise à cet effet et qu'on l'en informe. Si tel est le cas, les délégations de pouvoirs confiées à la présidence et à la direction générale dans les règlements généraux devront être revues. Les membres demandent que ce sujet soit placé à l'ordre du jour de la rencontre de septembre. (suivi)

L'entente Mission reçue par le MEES nécessite que les membres de la permanence ainsi que les conseillers experts terrain signent un engagement de confidentialité. Ce sera fait (suivi).

Aucune résolution n'est prise pour le moment.

76.05.2 INFORMATION DES COMITÉS: TABLEAU COLLABORATIF; (INFORMATION)

Les membres précisent les informations qui ont été consignées dans le document collaboratif. Ils demandent que le comité positionnement FGA et le comité de vigie FGA soient retirés du tableau pour 2020-2021 étant donné qu'ils n'existent plus.

76.05.3 GESTION DE LA CRISE DE LA COVID-19; (INFORMATION)

M. Normand Lacasse nous fait part d'une rencontre ayant eu lieu avec Normand Lessard de l'ADIGECS et M. Jacky Tremblay de la FCSQ. Ces deux organisations partenaires reconnaissent l'expertise et la place de la TRÉAQ dans le réseau de l'éducation des adultes.

Nous sommes aussi dans l'attente de la nouvelle entité qui naîtra de la FCSQ, dans la mouvance du projet de loi 40, afin de prendre connaissance de ses règlements généraux et des orientations qu'elle va se donner.

L'année 2020-2021 sera une année importante pour la TRÉAQ en termes de positionnement auprès de ses différents partenaires du réseau et du MEES étant donné le nouveau paysage politique qui se profile.

76.05.4 RÉPARTITION DES MANDATS DES MEMBRES DU CA POUR 2020-2021; (DÉCISION)

Les membres du conseil d'administration nous informent de leur volonté ou non de continuer aux comités MEES-Réseau et/ou de comités de travail pour l'année 2020-2021. Voici le résultat des échanges et les représentants respectifs à chacun des comités :

- Groupe de travail MEES-Partenaires Règles budgétaires : Geneviève Bourdeau et substitut(s) : Normand Lacasse ou Jean-Pierre Doucet
- Comité ressources informationnelles : à retirer du tableau (inactif)
- Comité national des programmes en enseignement professionnel et technique (CNPEPT): une lettre est à écrire au MEES afin d'obtenir un siège officiel pour la TRÉAQ. D'ici là, Julie Caron a demandé que Normand Lacasse assure son remplacement l'an prochain. (suivi)
- Comité consultatif des services aux entreprises en formation générale des adultes :

Yanik Arbour

• Comité de gouvernance ÉA-FP :

Normand Lacasse

• Comité mixte FP :

Nick Saint-Pierre et Geneviève Bourdeau

Comité de finances en FP :

Denis Pelletier, membre du comité de coordination

Comité mixte ÉA :

Richard Coulombe et Geneviève Bourdeau

Comité de la formation à distance en FGA :

Normand Lacasse

• Comité de vigie FGA : à retirer du tableau (mandat complété)

• Comité des services complémentaires ÉA-FP :

Richard Coulombe et Luce Quévillon

Comité conjoint TRÉAQ / FQR francisation/FBE :

Yanik Arbour, Geneviève Bourdeau, Hélène Leduc

Comité colloque conjoint TRÉAQ et CPFGPE :

Luce Quévillon, Nancy Roy, Geneviève Bourdeau et Hélène Leduc

Formation Québec en réseau :

Yanik Arbour et substitut : Nancy Roy

Réseau de lutte à l'analphabétisme :

Geneviève Bourdeau

Institut de collaboration pour l'éducation des adultes (ICÉA) :

Jean-Pierre Doucet et Geneviève Talbot, substitut : Richard Coulombe

• Sous-comité formation et développement des compétences : existence à confirmer.

Nick Saint-Pierre

Une fois que l'existence de ce comité sera confirmée et que l'on connaîtra son mandat, Mme Luce Quévillon et Mme Nancy Roy sont aussi intéressées à y participer. (suivi)

Le tableau sera mis à jour et certaines informations sont à préciser. (suivi)

Résolution 76-05-4-491

Il est proposé par M. Normand Lacasse appuyé par Mme Luce Quévillon

qu'une demande soit adressée au MEES afin de solliciter un siège officiel au CNPEPT, que les représentants du conseil d'administration désignés pour faire partie des comités MEES-Réseau, des comités MEES-partenaires, des comités de travail et des comités de nos partenaires soient inscrits dans le document : Portrait des comités 2020-2021.

76.05.5 FORMATION DE BASE EN ENTREPRISE (FBE);

76.05.5.1 Comité conjoint Formation Québec en réseau (FQR); (INFORMATION)

Mme Yanik Arbour informe les membres qu'une rencontre aura lieu sous peu avec les représentants de FQR afin de cerner le mandat de ce comité dans le respect des actions de soutien dont sont responsables respectivement la TRÉAQ et FQR.

76.05.6 COMMUNICATION; (INFORMATION)

76.05.6.1 Recension des communications diffusées;

Mme Geneviève Talbot invite les membres du CA à consulter le document à titre informatif.

76.05.6.2 Utilisation des adresses courriel TRÉAQ;

De nouvelles adresses TRÉAQ seront créées pour les nouveaux membres du conseil d'administration. Tous les envois de la permanence se font aux adresses courriel TRÉAQ d'où l'importance de les consulter régulièrement. Aucune signature électronique spécifique n'est requise, mais si les membres du CA le souhaitent, ils peuvent utiliser le logo officiel au besoin.

76.05.6.3 Utilisation de la plate-forme ZOOM pour la vidéoconférence;

Mme Geneviève Talbot rappelle que la TRÉAQ est abonnée au compte Zoom Business donnant droit à 10 licences. Toute l'équipe de la permanence et les conseillers experts terrain détiennent des licences à partir de leur adresse courriel TRÉAQ. Notre abonnement mensuel pourrait être résilié en tout temps, sans pénalité, si nous décidions d'utiliser davantage Microsoft Teams pour les vidéoconférences. L'utilisation de cette plate-forme est croissante dans l'équipe et permet d'économiser des frais de déplacement. M. Normand Lacasse manifeste son intérêt à ce que nous poursuivons avec ZOOM plutôt qu'avec Teams, car la gestion de sa vidéo y est plus conviviale et ses multiples fonctionnalités sont appréciées des utilisateurs. On cite notamment l'expérience de l'assemblée générale annuelle (AGA) qui s'est déroulée sur ZOOM et qui s'est très bien passée.

76.05.6.4 Planification 2020-2021;

Mme Geneviève Talbot présente les gabarits des deux infolettres qui seront envoyées à nos membres dès l'année scolaire 2020-2021. L'Info TRÉAQ sera une infolettre statutaire, trimestrielle, présentant de l'information structurée à l'intérieur de rubriques prédéfinies. Tous les membres la recevront dans leur boîte courriel de façon automatique et seront donc informés de nos activités. Le TRÉAQ Express sera une infolettre envoyée ponctuellement, à des groupes de membres ciblés, en fonction du besoin, et requérant une réponse rapide. Celle-ci sera utilisé à des fins de consultations seulement.

L'accessibilité à l'intranet (accès réservé aux membres sur notre site internet) sera accrue en retournant à toutes les directions générales <u>dès le 17 juin</u> toutes les informations de connexion pour accéder à cette zone (identifiant et mot de passe uniques pour chaque centre de services scolaire). Les directions générales seront incitées à faire suivre l'information à toutes les personnes qui ont besoin de ces informations (gestionnaires et professionnels en FP, FGA et aux SAE).

Une année s'étant écoulée depuis leur création, nos médias sociaux ont actuellement trop peu d'abonnés :

Facebook: 135 abonnés Linked In: 30 abonnés

Chaîne YouTube TRÉAQ: 6 abonnés

De la promotion sera faite afin d'accroître l'abonnement à nos plates-formes par nos membres.

M. Normand Lacasse souhaite que nous publions une première Info TRÉAQ d'ici la fin du mois de juin afin d'informer nos membres de différentes activités tels que

l'AGA, les élections au conseil d'administration, la COVID-19, les vacances estivales à venir, etc. Une réflexion sera faite à cet égard. (suivi)

76.06 COLLOQUES CONJOINTS 2021 ET 2022; (INFORMATION) et (DÉCISION)

76.06.1 ANNULATION COLLOQUE 2020 : BILAN; (INFORMATION)

L'annulation du colloque conjoint a occasionné des pertes financières pour la TRÉAQ. Cependant, la subvention du MEES de 12 500\$ a pu être conservée malgré l'annulation, car elle représente un soutien pour l'organisation de l'événement et non pour sa tenue. Une fois les pertes encourues séparées avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), nos pertes nettes, apparaissant dans nos états financiers, sont à près de 5000\$.

76.06.2 COLLOQUE 2021 : TRAVAUX AVEC LA COMMISSION PROFESSIONNELLE DE LA FORMATION GÉNÉRALE, PROFESSIONNELLE ET AUX ENTREPRISES (CPFGPE) ET DÉLÉGATIONS DE POUVOIR AU COMITÉ COLLOQUE; (DÉCISION)

Mme Yanik Arbour rappelle que le comité colloque conjoint est un comité consultatif et non décisionnel. Une volonté d'obtenir une plus grande autonomie s'est fait sentir au cours de l'année 2019-2020. À la suite d'une rencontre entre M. Jean-François Parent de l'AQCS, M. Normand Lacasse et Mme Geneviève Bourdeau en décembre dernier, les deux associations se sont entendues pour réfléchir aux délégations de pouvoir qu'elles confieraient au comité organisateur du colloque en vue de l'édition 2021.

Résolution 76-06-2-492

Il est proposé par Mme Yanik Arbour appuyée par M. Nick Saint-Pierre

que le comité colloque conjoint soit autonome dans l'organisation du contenu du colloque bien qu'il doive en rendre des comptes au conseil d'administration (CA). Si le comité colloque doit souscrire à des engagements financiers récurrents ou contractuels dont l'impact dépasserait l'organisation de l'événement annuel en cours, il doit consulter le CA, de même que pour tout changement majeur à la nature ou à la forme de l'événement ou pour quelconque dossier sensible où le comité colloque jugerait opportun de consulter le CA.

76.07 TOURNÉE DES RÉGIONS 2020-2021; (INFORMATION)

La tournée des régions prévue dans les régions de Laval, Laurentides et Lanaudière (LLL) à l'automne 2020 est annulée. Mme Geneviève Bourdeau va communiquer avec la représentante de la région de l'Outaouais au comité de coordination afin de savoir si la région souhaite nous recevoir à l'automne 2020 ou à l'hiver 2021 étant donné que la rencontre prévue en mars dernier a été annulée à cause de la COVID-19. M Richard Coulombe et Mme Luce Quévillon sont les personnes désignées pour participer à cette rencontre avec la permanence. (suivi)

76.08 RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020; (DISCUSSION)

Les membres du conseil d'administration sont très satisfaits du déroulement de l'assemblée générale annuelle (AGA) et soulignent la qualité du travail effectué au préalable par l'équipe permanente.

Il est mentionné que cette AGA virtuelle a rassemblé plus de membres qu'habituellement lors des AGA en présentiel. Le moment choisi pour tenir l'AGA, normalement à 7 h am lors du petit déjeuner au colloque doit être réévalué et certains membres du CA privilégieraient un autre moment comme l'a d'ailleurs illustré le succès de l'AGA 2020.

76.09 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CA 2020-2021; (INFORMATION)

Certaines dates sont modifiées et une coquille est soulevée. Un calendrier corrigé sera retourné par courriel. (suivi)

Les membres expriment le souhait de se rassembler dans la grande salle des commissaires de la commission scolaire Chemin-du-Roy à Trois-Rivières lors de la rencontre de septembre. Mme Geneviève Talbot informe les membres de son intention de procéder à une prise de photo officielle du CA 2020-2021 lors de cette rencontre.

76.10 LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE; (INFORMATION)

Mme Geneviève Bourdeau fait état des activités en cours chez l'équipe permanente et de tout ce qui est prévu d'ici le 30 septembre.

76.11 DIVERS;

Aucun point n'est traité.

76.12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE; (DÉCISION)

Résolution 76-12-493

Il est proposé par Mme Luce Quévillon appuyée par Mme Yanik Arbour que l'assemblée soit levée à 12 h 30.

M. Normand Lacasse

Président

M^{me} Geneviève Bourdeau Directrice générale